

**RELEVÉ DES DÉCISIONS
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
RÉUNION DU 06 MAI 2022**

**ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL RÉGIONAL
RÉUNION DU 06 MAI 2022**

22.05.35.82 ATTRIBUTION D'AIDES D'URGENCE EN SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN

Approbation du Cadre d'intervention - Aide aux antennes régionales ou départementales d'associations solidaires ou caritatives nationales pour la prise en charge de l'accueil et l'accompagnement d'urgence des personnes déplacées d'Ukraine.

Adopté à l'unanimité.

22.05.01.81 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS

Désignation des représentants de la Région au sein de l'INSA Centre-Val de Loire.

Adopté à l'unanimité.

FINANCES, PERSONNELS, FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

22.05.01.64 DIRECTION GENERALE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Approbation de l'avenant à la convention de mise à disposition de personnel au GIP Approlys Centr'Achats.

Adopté à l'unanimité.

22.05.01.68 ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

- Approbation du principe du vote électronique
- Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial placé auprès de Conseil régional Centre-Val de Loire
- Décision de recueillir l'avis des représentants de la collectivité

Adopté à l'unanimité.

22.05.01.80 TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS REGIONAUX

Fixation du décompte du temps de travail des agents du Conseil Régional du Centre-Val de Loire à 1 607 heures pour les agents à temps complet, journée de solidarité comprise, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

Adopté avec un vote contre du Groupe Communiste et Républicain.

22.05.01.83 CABINET – FRAIS D'ASSEMBLEE – FRAIS DE DEPLACEMENTS

Mandat spécial à confier à Karine GLOANEC MAURIN, Conseillère Régionale déléguée à l'Europe et à la coopération pour un déplacement à Strasbourg du 9 au 10 mai 2022 et prise en charge des frais de déplacement afférents.

Mandat spécial à confier à Charles FOURNIER, Vice-Président délégué au Climat, transformations écologiques et sociales des politiques, transition énergétique, économie sociale et solidaire, vie associative pour un déplacement en Suisse du 31 mai au 02 juin 2022 et prise en charge des frais de déplacement afférents.

Adopté à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FONDS EUROPÉENS, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, NUMÉRIQUE

22.05.31.20 DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES ARTISANALES, INDUSTRIELLES ET DE SERVICES - AIDES AUX ENTREPRISES

AIDES INFÉRIEURES À 20 000 €

CAP CRÉATION REPRISE

- volet création.....39 657 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel.....37 728 €

- volet investissement immobilier.....45 208 €

- volet export.....5 000 €

- volet commercial et numérique.....47 355 €

AIDES SUPÉRIEURES À 20 000 €

CAP CRÉATION

- volet reprise.....23 801 €

CAP DÉVELOPPEMENT

- volet investissement matériel.....409 301 €

- volet investissement immobilier.....166 913 €

CAP EMPLOI/FORMATION CENTRE

- volet emploi.....190 000 €

CAP RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION CENTRE-VAL DE LOIRE

- volet recherche et développement.....184 500 €

AUTRES

CHEQUES NUMERIQUES.....2 500 €
CAP DEVELOPPEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE – MODIFICATIONS.....271 823,50 €

Approbation de la modification du règlement CAP DEVELOPPEMENT volet CAP CONSEIL.

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologie et Solidarité sur le dossier SCI Armurerie Berruet.

22.05.31.21 DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES - FONDS SUD ECO

Attribution de subventions pour un montant total de 9 000 € aux entreprises situées dans le périmètre du Fonds Sud pour les accompagner au Global Industrie - Midest qui se déroulera du 17 au 20 mai 2022, à Paris Nord Villepinte

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.22 ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE

Attribution de subventions pour un montant total de 817 479 € aux associations S2E2, COSMETIC VALLEY, POLYMERIS, ATLANPOLE BIOTHERAPIES, VEGEPOLYS VALLEY pour les programmes d'actions 2022 et approbation des conventions afférentes.

Approbation de la convention de transfert de l'Etat à la Région Centre-Val de Loire des crédits, d'un montant de 167 488 €, dédiés aux pôles de compétitivité.

Adopté avec une abstention du groupe Ecologie et Solidarité sur le dossier VEGEPOLYS VALLEY.

22.05.31.23 CREATION ET REPRISE, DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, DE SERVICES, ARTISANALES ET DES ASSOCIATIONS

Approbation des modifications d'échéancier pour 9 dossiers et approbation des avenants.

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.25 SEM PATRIMONIALE - SEMPAT TERRITOIRES DEVELOPPEMENT

Adoption du nouveau pacte d'actionnaires et approbation de la convention cadre de partenariat relative aux études préalables au portage immobilier de la SEM Territoires Développement.

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.37 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - TETES DE RESEAU REGIONAL

Attribution de subventions pour un montant total de 1 424 000 € à divers structures et approbation de conventions et avenant.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Charles FOURNIER et Jean-Patrick GILLE sur le dossier France Active et de Delphine BENASSY.

22.05.31.38 DEVELOPPEMENT ET ADAPTATION DES ENTREPRISES ARTISANALES

Attribution d'une compensation de 220 000 € au titre de la compensation SIEG, à l'association ARDAN Centre-Val de Loire pour le financement de son fonctionnement et approbation de la convention afférente.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Charles FOURNIER, Harold HUWART et Jean-Patrick GILLE.

22.05.27.61 TIC EQUIPEMENTS ET SERVICES

Attribution d'une contribution spécifique d'un montant de 35 000 € au GIP RECIA pour le financement de l'accompagnement des collectivités et l'appropriation de l'Open Data.

Adopté à l'unanimité.

22.05.27.63 CONTRIBUTION STATUTAIRE 2022 POUR LES SYNDICATS MIXTES OUVERTS EN CHARGE DU DEPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES NUMERIQUES

Attribution de subventions :

- 80 000 € au SMO « Berry Numérique »
- 30 000 € au RIP 36
- 122 000 € au SMO « Val de Loire Numérique »

Adopté à l'unanimité.

22.05.27.70 APPEL A PROJET HUMAN TECH DAYS 2022

Attribution de 45 subventions dans le cadre des Human Tech Days pour un montant total de 71 889 €.

Adopté à l'unanimité.

22.05.27.77 GIP RECIA

Attribution d'une contribution de 36 000 € au GIP RECIA dans le cadre de l'accompagnement à l'élaboration de la nouvelle Stratégie Numérique régionale.

Adopté à l'unanimité.

22.05.27.78 SYNDICATS MIXTES OUVERTS

Approbation de la convention relative au financement d'un réseau Wifi Tourisme avec le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Delphine BENASSY.

22.05.11.50 IMMOBILIER DES LYCEES

CONSTRUCTION REHABILITATION RESTRUCTURATION DES LYCEES PUBLICS

Dénomination du nouveau lycée de Hanches (28) : approbation de la proposition de dénommer le nouveau lycée de Hanches « Lycée polyvalent Joséphine Baker ».

Restructuration et mise en sécurité de l'internat du lycée Claude de France à Romorantin (41) : modification du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération

ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE DES LYCEES PUBLICS

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : Approbation du programme mis à jour pour la mise en œuvre de la période 2 et du nouveau montant de l'enveloppe financières de 21 200 000 €.

Approbation d'une convention d'établissement d'ouvrage d'alimentation en énergie électrique (comprenant une servitude de passage) avec le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher au titre de l'établissement d'ouvrage d'alimentation en énergie électrique au lycée Notre Dame des Aydes à Blois (41)

AIDE À L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT

Attribution de subventions d'un montant total de 150 544 € aux établissements d'enseignement privé pour le soutien au développement numérique (PPI Informatique)

Approbation d'un avenant modifiant la date de convention avec la Maison Familiale Rurale de CHAINGY (45)

Adopté à l'unanimité.

22.05.11.51 EQUIPEMENT DES LYCEES

ABONDEMENT DE CREDITS

Acquisition des équipements suite à des restructurations – Ensemble des lycées : abondement de crédits d'un montant de 150 000 €.

INDIVIDUALISATION DE SUBVENTIONS

Attribution de subventions :

- 31 533 € au lycée Polyvalent Balzac D'Alembert – Issoudun pour la restructuration du plateau technique métiers du cuir
- 43 162,61 € à l'EPLEFPA de Châteauroux pour la mise aux normes des gaz frigorifiques
- 158 921,47 € à divers établissements pour le renouvellement des équipements

Adopté à l'unanimité.

22.05.11.52 FINANCEMENT DES LYCEES PUBLICS

FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS

Attribution de subventions d'un montant de 12 834 € au titre du transport des élèves.

SUBVENTIONS EPS POUR LE TRANSPORT DES LYCEENS

Attribution de subventions :

- 57 153,52 € au titre des transports des élèves vers les infrastructures sportives extérieures aux établissements
- 2 268 € au titre de la pratiques d'activités sportives exceptionnelles

Adopté à l'unanimité.

22.05.21.01 APPRENTISSAGE - CFA

Attribution de subventions pour un montant total de 3 903 260 € et approbation des modèles de conventions.

Adopté à l'unanimité.

22.05.21.66 APPRENTISSAGE - CFA

Apprenti Tour 2022 : attribution de subventions pour un montant de 30 441,46 € et approbation d'un modèle de convention.

Adopté à l'unanimité.

22.05.27.79 VIE CITOYENNE-DEMOCRATIE PERMANENTE

Attribution d'une subvention de 83 000 € à Villes au Carré dans le cadre du partenariat pour la démocratie permanente 2021–2023 avec la Région Centre-Val de Loire et approbation de la convention financière 2022.

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés. Non-participation au vote de Jean-Patrick GILLE.

22.05.25.46 FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Attribution d'une subvention de 500 000 € à la SASP ADA BLOIS BASKET pour la création d'un centre de performance autour de la pratique du basket au sein de la ville de Blois

Approbation du programme d'investissements lié au C.R.E.P.S. de la Région Centre-Val de Loire à Bourges dans l'attente de l'approbation du PPI C.R.E.P.S pour la période 2022-2027 et affectation de crédits pour un montant de 230 000 €.

Adopté à l'unanimité.

22.05.25.47 SPORT DE HAUT NIVEAU - AIDES AUX ATHLETES LISTES « RELEVE » OU « ESPOIR »

Attribution de subventions pour un montant total de 29 200 € au titre du dispositif d'aide aux athlètes listés « Relève » ou « Espoir ».

Adopté à l'unanimité.

22.05.25.48 PRATIQUE SPORTIVE

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Attribution de subventions pour un montant total de 185 900 €.

EQUIPEMENT EN MATERIEL ET VEHICULES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Attribution de subventions pour un montant total de 100 200 €.

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologie et Solidarité sur les dossiers sports motorisés et une abstention du groupe Communiste et Républicain sur le dossier Rallye Cœur de France.

MOBILITÉS, TRANSPORTS, INTERMODALITÉS

22.05.29.33 MODE DE GESTION POUR L'EXPLOITATION DES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORTS ROUTIERS NON URBAINS DE VOYAGEURS

Approbation du principe de recourir à une délégation de service public sur le territoire du département du Loir et Cher pour l'exploitation des services publics de transports routiers non urbains de voyageurs (cars « Rémi41 »).

Adopté à l'unanimité.

22.05.29.34 TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

Approbation de la convention avec la commune de Saint-Eloy-de-Gy pour le financement du circuit cantine

Affectations de sommes complémentaires :

- 1 060 000 € au titre de la prolongation du marché d'exploitation de la ligne routière régionale Tours-Châteauroux**
- 200 000 € au titre du marché TER Tours-Chinon – Tour Château du Loir.**

Adopté à l'unanimité.

22.05.29.36 TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES

Approbation de la convention relative au transfert de 3 rames BGC assurant des dessertes ferroviaires régionales de la Direction Transilien à la Direction Régionale TER Centre-Val de Loire et d'engager à ce titre la somme de 2 440 000 €.

Approbation de la convention relative au transfert de 3 rames BGC de la Direction Régionale TER Centre Val de Loire à la Direction Régionale TER Normandie et 4 rames ZGC de la Direction Régionale TER Normandie à la Direction Régionale TER Centre Val de Loire et d'engager à ce titre la somme de 3 341 444 €

Adopté à l'unanimité.

22.05.29.44 TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES

Approbation du règlement de transport scolaire régional pour l'année scolaire 2022-2023

Adopté à l'unanimité.

TERRITOIRES, AGRICULTURE, ALIMENTATION

22.05.26.49 TRES HAUT DEBIT

AU TITRE DU FOND SUD

Attribution de subventions pour le déploiement du Très Haut Débit :

- 500 000 € au SMO BERRY NUMERIQUE
- 392 770 € au Syndicat Mixte RIP 36

AU TITRE DE L'ENVELOPPE POUR LE THD 2022-2023 DANS LE CHER

Attribution d'une subvention de 3 849 650 € au SMO BERRY NUMERIQUE pour le déploiement du Très Haut Débit dans le Cher.

AU TITRE DE L'ENVELOPPE POUR LE THD

Attribution d'une subvention de 72 736 € au Département du Loiret pour le déploiement du Très Haut Débit dans le Loiret.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Philippe FOURNIE sur le dossier SMO Berry Numérique, de Dominique ROULLET et Nicolas FORISSIER sur le dossier RIP 36.

22.05.26.67 PLAN 100% SANTE - CPER 2021-2027

MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES CPER « STRUCTURES D'EXERCICE REGROUPE ET/OU COORDONNE »

Approbation du cahier des charges modifié pour le financement des MSP et autres structures d'exercice regroupé.

AU TITRE DU CPER 2021-2027 : OBJECTIF STRATEGIQUE II-1.2 « ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'E-SANTE »

Attribution d'une subvention de 19 920 € à la commune de Solterre pour la mise en place d'un cabinet de téléconsultation à l'intérieur du cabinet infirmier existant.

Adopté à l'unanimité.

22.05.26.69 CONTRATS REGIONAUX

Attribution de subventions d'un montant total de 2 715 900 € pour diverses opérations au titre des Contrats territoriaux.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Magali BESSARD, Philippe FOURNIE et Constance DE PELICHY.

22.05.26.71 FONDS REGIONAL DE RESTRUCTURATION DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL EN CENTRE-VILLE

Attribution de subventions :

- 29 000 € à la Société Mixte du Pays de Vierzon pour l'acquisition et l'aménagement d'un local commercial à Saint Amand Montrond
- 539 200 € à la Société Mixte de Chartres Développements Immobiliers pour l'acquisition et la rénovation d'une galerie commerciale à Chartres

Adopté à l'unanimité.

22.05.26.73 A VOS ID

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

- 18 226 € à NOVEL'LIEU pour la création d'un tiers lieu à Neuillay les Bois.
- 59 700 € à POLAU-POLE ARTS & URBANISME pour un projet « cirque-opéra de la transition énergétique » sur le territoire d la Communauté de Communes Touraine Vallée de L'Indre
- 59 026 € à SULLY RECAP'RECYCLE pour la création d'une ressourcerie et d'un café associatif sur la Communauté de Communes Val de Sully.

MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS

Délibération CPR n°21.06.26.62 du 24 septembre 2021 : augmentation de la subvention accordée pour le projet de collecte et de valorisation de biodéchets par les Vers de Tours d'un montant de 2 649 €

Délibération CPR n°22.01.26.73 du 21 janvier 2022 : élargissement de la base des dépenses éligibles du projet de l'Association Vivre la Ferme.

Adopté à l'unanimité.

22.05.26.75 CONVENTION REGION – DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR : DISPOSITIF « ACTION BOURGS-CENTRES »

Attribution d'une subvention de 13 900 € à la commune de Nogent le Roi pour la réalisation d'une étude globale de revitalisation.

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.03 FEADER – MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

Approbation des notices de territoires et de mesures 2022 et modification de notices de mesures 2021.

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.04 DEVELOPPER L'INNOVATION EN AGRICULTURE

Approbation du cadre d'intervention « Développer l'innovation en agriculture – Appui régional en faveur de l'agro-écologie et de la diversification des systèmes ».

Approbation de l'appel à manifestation d'intérêt du PEI : « Encourager l'émergence et le développement de groupes opérationnels Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) ».

Affectation des crédits d'un montant de 650 000 €.

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et Alliés.

22.05.31.05 CAP FILIERES

Attribution de subventions à divers bénéficiaires dans le cadre des CAP Filières

INVESTISSEMENT

CAP BOVIN LAIT 3G.....	1 999 €
CAP BOVIN VIANDE 4G.....	7 492 €
CAP CAPRINS 4G.....	2 440 €
CAP OVINS 4G.....	7 960 €
CAP VIANDES BLANCHES.....	2 911 €
CAP VITICULTURE 3G.....	10 767 ,50 €

AUTRES ACTIONS

BIO CENTRE.....	13 988,63 €
CAP BOVINS VIANDE 4G.....	87 500 €
CAP LEGUMES 3G.....	241 656,80 €
CAO OVINS 4G.....	16 588 €
CAP SEMENCES 3G.....	39 461,30 €
CAP VITICULTURE 3G.....	303,12 €

Attribution de subventions d'un montant total de 485 195 € dans le cadre des programmes d'actions 2022 CAP Filières du réseau des Chambres d'Agriculture.

Adopté avec un vote contre du groupe Ecologie et Solidarité sur la certification HVE.

22.05.31.06 FILIERES LOCALES

Attribution de subventions :

- 4 000 € et 1 950 € au Syndicat d'AOC Cheverny – Cour Cheverny pour la signature de la filière locale Cheverny Cour-Cheverny au Domaine de Chambort et l'accompagnement d'une mission d'export
- 1 932 € au Petit Chambord pour l'acquisition de capteurs alarme gel pour protéger le vignoble

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.07 FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE et PROMOTION DE L'AGRICULTURE REGIONALE

Attribution de subventions :

- 10 000 € à CONVERGENCES BIO pour l'organisation de 2 manifestations
- 4 087 € pour l'organisation d'un marché de producteurs fermiers, à la Ferme de la Bretonnerie à Romilly du perche.
- 12 500 € pour l'organisation de la 18^{ème} édition de VITILOIRE 2022.

Adopté à l'unanimité.

22.05.31.08 FILIERES LOCALES

Adoption du cadre d'intervention de la filière locale «Trèfle du Perche 2022-2026 » et approbation d'une convention avec l'Association des Fromagers Caprins Perche Et Loir

Adopté à l'unanimité.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, BIODIVERSITÉ, AIR, EAU

22.05.28.32 GESTION DE L'EAU

Approbation des contrats territoriaux milieux aquatiques 2022-2024 des Collines du Perche, de la Tronne et de ses affluents et approbation du contrat territorial milieux humides et pollutions diffuses de la Brenne.

Attribution de subventions pour un montant total de 191 720 € à divers bénéficiaires, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région signé par le Conseil régional et l'Etat pour la période 2021-2027.

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.45 COP REGIONALE - MOBILISATION POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Attribution de subventions pour l'organisation d'évènements de mobilisation :

- 1 000 € au Centre culturel socio-culturel « La Passerelle »
- 4 350 € à l'association « Unis-Cité »
- 2 000 € à l'association « Pic Noir »
- 12 000 € à l'association « Tout en Très Court »
- 1 000 € à l'association « Les Vers Solidaires »
- 20 000 € à l'association « Appel d'Air »

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.54 PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT- CPER 2021-2027

Attribution d'une subvention de 60 000 € à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais pour la mise en œuvre d'activités pédagogiques et éducatives sur le site de l'Arboretum des Barres du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Attribution d'une subvention de 75 897 € à Indre Nature dans le cadre Convention Verte et adoption de la convention.

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.55 STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE

Attribution d'une subvention de 15 105 € au Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) pour la mise en œuvre du groupe de travail « plantes invasives » 2022 en région Centre-Val de Loire.

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.56 PARCS NATURELS REGIONAUX (PNR)

Approbation de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Brenne, du périmètre d'étude constitué de 61 communes dans le département de l'Indre et des modalités d'association des partenaires.

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.57 PATRIMOINE NATUREL -RESERVES NATURELLES REGIONALES

Attribution de subventions pour la mise en œuvre du plan de gestion 2012-2023,
- 63 874 € au Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre de la 11ème année du plan de gestion 2012-2023.

- 96 575 € au Parc Naturel Régional de la Brenne

- 31 500 € au Comité Départemental pour la Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher

- 12 354 € au Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Approbation des conventions afférentes.

Adopté à l'unanimité.

22.05.28.76 APPEL A MANIFESTATION D'INTERET COP REGIONALE : TOUS ACTEURS POUR UNE REGION PLUS RESILIENTE FACE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Attribution de subventions :

- 50 000 € à GEDEF Loiret Sologne pour la mise en place d'expérimentation dans la forêt du Val-De-Loire

- 50 000 € à VHELIO pour la construction de 2 prototypes homologués et 5 modèles auto construits

Adopté à l'unanimité.

22.05.24.39 AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE/PUBLIC - AMBITION CULTURELLE - CONTRATS REGIONAUX P.A.C.T.

Attribution subventions pour un montant total de 3 106 000 €.

Approbation de la convention d'application annuelle type contrat de soutien aux manifestations P.A.C.T, de la convention de subvention exceptionnelle et transitoire type, de la convention biennale type 2022-2023 contrat de soutien aux manifestations P.A.C.T. et de l'avenant n° 1 à la convention triennale 2020-2022 pour la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Christine FAUQUET, Constance DE PELICHY et de Marc ANGENAULT.

22.05.24.40 ARCHITECTURE ET ART CONTEMPORAIN

Approbation de l'avenant à la convention entre la Région et le Centre Contemporain Olivier DEBRE venant préciser le montant de la dépense éligible.

Adopté à l'unanimité.

22.05.24.41 POLITIQUE JEUNESSE ARTISTIQUE ET CULTURELLE - PARCOURS EAC AUX ARTS LYCEENS

Dérogation à la délibération de la CPR n° 21.06.24.26 du 24 septembre 2021 : « Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! » 2021-2022 : possibilité de changer de partenaire artistique et culturel.

Approbation de la demande de report du projet mené au sein du lycée professionnel Paul Gauguin d'Orléans dans le cadre du dispositif « Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! » 2021-2022 sur l'année scolaire 2022-2023.

Adopté à l'unanimité.

22.05.24.42 DOMAINE REGIONAL DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Affectation de crédits pour un montant total de 900 000 € pour la restauration de l'Aile Est et le développement du Domaine.

Adopté à l'unanimité.

22.05.24.43 SPECTACLE VIVANT

A/ MOBILITE DES ARTISTES

Attribution d'une subvention de 40 000 € à avec l'Institut français et approbation de la convention financière 2022 et de l'avenant n° 1 de la convention financière 2020 venant modifier la date de fin de la convention.

B/ CONTRATS REGIONAUX DE THEATRE DE VILLE

Attribution d'une subvention de 52 000 € à la commune de Vierzon.

C/FORMATIONS ARTISTIQUES

Attribution de subventions pour un montant total de 1 298 000 € à divers bénéficiaires.

D/ SOUTIEN A LA PRODUCTION ET A LA DIFFUSION DANS LE SPECTACLE VIVANT

Attribution de subventions pour un montant total de 250 000 € à divers bénéficiaires.

E/ INSERTION PROFESSIONNELLES

Attribution d'une subvention de 213 000 € à l'association Le Lieu Multiple.

F/INSTITUTIONS ET RESEAUX DU SPECTACLE VIVANT

Attribution de subventions pour un montant total de 319 500 € à divers bénéficiaires.

Approbation de l'avenant N°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2023 avec la Scène des musiques actuelles l'Astrolabe - association Antirouille et de l'avenant n° 1 à la convention financière annuelle avec le Réseau Scène O Centre.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Carole CANETTE et de Philippe FOURNIE.

22.05.24.60 NOUVELLES RENAISSANCE(S) EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Attribution de subventions pour un montant total de 61 796 €.

Adopté à l'unanimité.

22.05.30.26 PROMOTION ET ANIMATION TOURISTIQUE - PLAN DE RELANCE TOURISME

Habilitation du Président du Conseil Régionale à solliciter des fonds européens au titre de l'opération « Accompagnement des prestataires touristiques à la transition écologique » à hauteur de 126 000 €.

Habilitation du Président du Conseil Régionale à solliciter des fonds de L'ADEM au titre de l'opération « Fonds Tourisme Durable » à hauteur de 51 000 €.

Adopté à l'unanimité.

22.05.30.28 CAP HEBERGEMENT TOURISTIQUE POUR TOUS ET MESURE DE RELANCE DE L'ACTIVITE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE - RENFORCER L'OFFRE D'HEBERGEMENTS

Attribution de subventions pour un montant de 265 700,27 € et approbation des conventions afférentes.

Adopté à l'unanimité.

22.05.30.29 CAP' DEVELOPPEMENT TOURISME ET LOISIRS

Attribution de subventions :

- 16 320 € à la SAS PILLIVUYT pour l'aménagement d'un nouveau parcours de visite de la Manufacture de porcelaine à Mehun sur Yèvre
- 30 000 € à la SARL TROTT'IN LOIRE pour l'ouverture d'une boutique Slow-tourisme à Muides

Approbation des conventions afférentes

Adopté à l'unanimité.

22.05.35.58 DEVELOPPER LA COOPERATION DECENTRALISEE - MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Attribution de subventions :

- 10 000 € à l'association Maurit'Ami.e.s pour son projet d'appui à la construction d'une poissonnerie solidaire dans la région du Gorgol en Mauritanie
- 6 800 € à l'Institut français en Inde pour favoriser l'envoi d'assistant.e.s de langue de l'université de Tours dans des universités indiennes

Approbation des conventions afférentes.

Adopté avec un vote contre du Groupe Rassemblement National et Alliés sur le dossier de l'association Maurit'Ami.e.s.

22.05.35.59 DEVELOPPER LA COOPERATION DECENTRALISEE - SOLIDARITE INTERNATIONALE ET CITOYENNETE

APPUI AUX PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX – TERRITOIRES CITOYENS ET SOLIDAIRES

Attribution de 8 subventions pour un montant total de 38 500 € à divers bénéficiaires.

ANNULATION D'UNE SUBVENTION

Annulation de la subvention de 4 000 € accordée au Mouvement Rural De Jeunesse Chrétienne de l'Indre pour un projet d'échanges de jeunes européens en région et en Bulgarie

Adopté avec un vote contre du groupe Rassemblement National et Alliés sur le dossier AFDI 37, Fondation d'Auteuil et Fondation Action Enfance.

**22.05.22.02 IMMOBILIER ET EQUIPEMENT DES ETABLISSEMENTS DE
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES**

Attribution de subventions

- 518 873 € au titre du plan d'équipement 2022
- 155 570 € pour le financement de travaux de gros entretien
- 600 000 € au Centre Hospitalier de Blois pour l'achat du bâtiment Tripode qui accueillera le futur IFSI-IFAS-IFA

Adopté à l'unanimité. Non-Participation au vote de Marc GRICOURT.

**22.05.23.09 PARTENARIATS RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
PARTENARIATS UNIVERSITAIRES**

Attribution d'une subvention de 50 000 € au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour le fonctionnement de la Cellule mutualisée Europe Recherche et approbation de la convention.

Adopté à l'unanimité.

**22.05.23.11 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE
FORMATION**

Attribution d'une subvention de 110 000 € à l'Université d'Orléans afin de participer au financement de la spécialité « Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire » de Polytech à Chartres et approbation de la convention.

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Anne BESNIER

**22.05.32.10 RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION - DEVELOPPEMENT DE
LARECHERCHE EN REGION**

Approbation d'avenants à des conventions relatives à des projets de recherche d'intérêt régional et d'initiative académique, d'un avenant à la convention de financement du programme ARD CVL MATEX et d'une convention de solde d'un projet de recherche d'intérêt régional

Adopté à l'unanimité. Non-participation au vote de Anne BESNIER

22.05.20.12 PARCOURS DE FORMATION SANS COUTURE CONDUISANT AUX METIERS D'AIDES-SOIGNANT.E.S ET AMBULANCIER.IERE.S

- Attribution de subventions :

- 150 958 € au Centre hospitalier de Bourges pour la mise en place du parcours de formation sans couture conduisant au métier d'ambulancier avec un effectif prévisionnel de 20 personnes et de 50 215 € pour le métier d'aide-soignante avec un effectif prévisionnel de 20 personnes.

- 185 431 € au Centre hospitalier Régional d'Orléans pour la mise en place du parcours de formation sans couture conduisant au métier d'aide-soignante un effectif prévisionnel de 20 personnes.

- Approbation des conventions afférentes

- Agrément des actions au titre de la rémunération des bénéficiaires et des droits connexes

Adopté à l'unanimité.

22.05.20.14 LUTTER CONTRE LES FREINS D'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE – MESURE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE COMBO PARFAIT JEUNE

Attribution des aides individuelles au permis de conduire aux jeunes pour un montant total de 56 450.

Adopté à l'unanimité.

22.05.20.19 MESURES INDIVIDUELLES - REMUNERATION DES STAGIAIRES

Approbation de la convention relative à l'échange de données à caractère personnel entre la Région Centre-Val de Loire et Pôle emploi.

Adopté à l'unanimité.

22.05.20.74 MODIFICATION DE DELIBERATIONS ANTERIEURES

Modification des conditions générales d'utilisation des kits stagiaires de la formation professionnelle, mesure « 1 ordinateur pour ma formation ».

Adopté à l'unanimité.